

Désindustrialisation de la France : Qui est coupable ?

Écrit par Anne-Cécile Robert Docteur en Droit Européen

« Je le dis depuis plusieurs semaines », affirme le ministre de l'économie Bruno Lemaire sur France Info (24 mars 2020). « Plusieurs semaines » ? Quel précurseur !

Cela fait des années que nombre d'économistes et de citoyens dénoncent la désindustrialisation de la France et soulignent l'urgence de relocaliser certaines productions. Il a fallu une pandémie de Coronavirus pour déciller les yeux d'une partie de la classe dirigeante qui, jusqu'à présent, trouvait plus simple, plus moderne, plus européen, plus « mondialisation heureuse » de déléguer à l'Inde la fabrication de nos médicaments et à la Chine celle de nos masques (aveu du ministre de la santé Olivier Veran à l'Assemblée nationale ». Mais il en va de la santé comme du reste : pour fabriquer des protections en tissu, il faut une industrie textile ; pour fournir en quantité des respirateurs, il faut des chaînes de production...

Dans un tweet triomphal (23 mars), le président Emmanuel Macron remercie l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse d'accueillir des malades français dans leurs hôpitaux. Et le chef de l'Etat d'affirmer « la solidarité européenne sauve des vies ». La phrase est lourde sous-entendu : l'Union européenne vole à notre secours. Mais il n'échappe à personne que la Confédération helvétique n'appartient pas à l'Union. Le geste de nos voisins relève de leur bon vouloir souverain ; il ne résulte pas des bienfaits de la Commission de Bruxelles.

La pandémie de Coronavirus fonctionne comme une allégorie des illusions de Maastricht. De cette Europe monétaire devait découler une harmonisation sociale et une intégration politique au bénéfice de tous. Ce qui relevait de la croyance était pour ses promoteurs une logique implacable, une évolution naturelle dans le sens de l'histoire : la fin des Etats, le dépassement des souverainetés, la citoyenneté mondiale. Mais comme l'affirme la sagesse populaire « les chiens ne font pas des chats ». Les thuriféraires de l'Union économique et monétaire de Maastricht ne se sont pas miraculeusement transformés en défenseurs zélés des droits sociaux ! Le résultat est là : l'Union européenne, imbibée de néolibéralisme, est absente face à la pandémie de Coronavirus. Les Italiens, chauds fédéralistes, l'apprennent cruellement à leurs dépens. Mais, pire, c'est cette Europe qui depuis des décennies désindustrialise au profit des marchés, détruit les services publics en les soumettant à la loi du marché, corsette les Etats en

Désindustrialisation de la France : Qui est coupable ?

Écrit par Anne-Cécile Robert Docteur en Droit Européen

les privant de l'arme budgétaire (ah ! le couperet des 3% !)...

Aujourd'hui, la Commission européenne annonce dans l'affolement que les règles qui étouffent sont assouplies. Ouf ! Mais pour combien de temps ? Et à quel prix social ? La caractéristique des aveuglements idéologiques tient à leur persistance et à la difficulté d'en sortir. Certains réclament déjà un gouvernement mondial ou, plus près de nous, une Europe fédérale qui prendrait en charge la santé... De ce coup dur asséné par la pandémie, les mous de la pensée veulent tirer des arguments pour leur chapelle ! Mais, à part des a priori, qu'est-ce qui peut justifier un tel souhait européo-mondialiste ?

Qui peut sérieusement penser, au vu de la réalité sanitaire, qu'une autorité supranationale ferait preuve d'un esprit de justice impeccablement réparti entre chacun ? Ce n'est pas l'absence de fédéralisme qui a abandonné les Grecs à la crise financière ; c'est le fédéralisme monétaire qui leur a mis la tête sous l'eau en leur imposant la cure d'austérité de la troïka (Banque centrale européenne, Commission et Fonds monétaire international). Tout revient à cette question : qui détient la légitimité d'imposer des règles d'intérêt générale et au nom de quelles valeurs ? Les rêves mondialistes se fondent sur la domination d'une élite parée de toutes les vertus et régnant pour leur bien sur des peuples asservis. La démocratie gêne ces nouveaux sang bleu qui saisissent tous les prétextes pour la détruire au profit d'un totalitarisme tranquille dont on voit bien qu'il ferait le bonheur de certains mais pas de tous.

D'ici quelques semaines, cette pandémie devrait être éteinte. Il faudra alors se rappeler au bon souvenir de ceux qui ont mis nos vies en danger en affaiblissant les outils de la solidarité (services publics, droits sociaux, etc

Désindustrialisation de la France : Qui est coupable ?

Écrit par Anne-Cécile Robert Docteur en Droit Européen

Grouperepublique@pouruneconstituante.fr (Président André Bellon)